

Appel à contributions :
« Gouvernance européenne et gouvernance mondiale depuis les années 1970 :
L'apport des historiens aux interrogations de notre temps »

Table ronde, Paris, novembre 2011

Projet scientifique

Cette table ronde internationale, première d'une série de 2011 à 2013, s'inscrit dans la continuité des travaux du GDR Europe qui associe huit centres de recherche européens autour d'un projet intitulé « Régionalisme européen et mondialisation au XX^e siècle ». Notre objectif est d'analyser les interrelations entre projet européen – comme projet politique et modèle de gouvernance – et gouvernance mondiale depuis les années 1970. Il s'agit de contribuer à la réflexion sur les nouveaux modes de gouvernance mondiale, à un moment où le modèle universel construit au XX^e siècle – SDN, ONU et leurs organisations affiliées – est en cours de recomposition¹.

1990 avait signifié, pour un temps, la victoire du modèle universel occidental. Les crises des années 1997-2007/2010 ont toutefois montré tout à la fois : la prise de conscience de la montée en puissance des BRICs qui constituent peu à peu de nouveaux pôles de puissance ; le développement de cadres de gouvernance élargis (G20) ; la difficulté du cadre multilatéral à faire face aux nouveaux défis d'ordre politique, économique, environnemental, etc. Un premier bilan semble ainsi montrer que la définition d'une nouvelle forme de gouvernance mondiale est actuellement en cours, probablement encore pour de nombreuses années. L'Europe participe à cette reconstruction en cherchant à valoriser son propre modèle :

- L'Europe est en elle-même un système de gouvernance multilatéral, même si le projet européen et ses composantes actuelles vont bien au-delà.
- L'Europe a été un acteur en pointe au plan mondial sur une série de sujets d'intérêt général.
- L'Europe n'est pas actuellement une superpuissance et ne le sera pas à échéance proche.

Il existe de fait un projet européen qui s'est peu à peu constitué au cours du XX^e siècle. Ce modèle associe dans plusieurs champs l'affirmation d'une solidarité régionale à un ensemble de valeurs universelles que les institutions internationales ont également pris en charge. Le projet que porte l'Europe communautaire pose ainsi la question de l'articulation entre régionalisme et universalisme. Ce modèle peut, à certaines conditions, constituer un atout aux mains de l'Union européenne dans la reconfiguration du monde. Cette reconfiguration peut déboucher sur plusieurs formes d'organisation associant notamment multilatéralisme et régionalisme au sein d'un équilibre et d'articulations encore en cours de définition. Bien des réflexions actuelles vont dans cette direction². Une série de points sont en discussion de ce point de vue :

- Quelle place pour le régionalisme comme mode de gouvernance à l'échelle mondiale?
- Quel dialogue entre Groupements régionaux, et tout particulièrement l'UE, et les très grandes puissances actuelles ou en devenir?

¹ Voir par exemple l'étude de Notre Europe, *Partenariat euro-américain, une nouvelle approche*, 2010, disponible en ligne : http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Etude75-PartenariatEuro-Am_ricain-fr.pdf

² Par exemple Tommaso Padoa-Schioppa, *The ghost of the bancor. The economic crisis and global monetary disorder*. Conférence, Fondations internationale Robert Triffin, Louvain-la-Neuve, 25 février 2010. Disponible : http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Speech-TPS-LouvainLaNeuve-25.02.2010.pdf

Les travaux des historiens de l'époque contemporaine offrent des éclairages fondamentaux sur ces questions quant aux relations entre projet/modèle européen et modèle de gouvernance mondiale, en les situant doublement : à l'articulation de champs d'action multiples, économique, social, culturel et politique, eux mêmes pris au sens large; à l'articulation entre champs de la gouvernance publique et de la gouvernance privée.

L'on centre principalement l'analyse sur les années 1970-2010. Ces années sont souvent assimilées à celles de la seconde mondialisation qu'aurait engagé la rupture économique de 1971/1973. Elles sont également marquées par la remise en cause ou l'affaiblissement des institutions nées en 1945, l'apparition de nouveaux acteurs à l'échelle mondiale (Japon, Chine) et de nouvelles formes de gouvernance comme le G 5. Il est cependant important de tenir compte des données héritées des années 1890-1950 qui posent, à l'échelle mondiale et européenne, les bases des interrogations d'aujourd'hui : phénomènes transnationaux bientôt organisés sur une base institutionnelle puis « politisés » et intégrés au sein du cadre SDN/ONU, articulations entre champs économique, politique, culturel et social, régionalisme dans sa relation à l'universel.

La problématique actuelle doit se situer tout à la fois au cœur des champs concernés et à l'articulation de ces champs. Le second après-guerre avait réservé au politique la place au sommet de la hiérarchie, les autres champs d'activité, plus ou moins institutionnalisés, lui étant implicitement ou explicitement subordonnés, notamment dans les analyses des historiens. Les années 1980 et suivantes et le contexte néo-libéral qui les ont porté ont remis en cause cette cohérence en mettant l'accent sur le caractère autonome de champs spécifiques (économie, politique, culture, etc.), ce aux différentes échelles, nationale, européenne et internationale. Le contexte présent, tout en invitant à préserver ces différentes échelles (ici échelle européenne-échelle internationale) et hypothèses d'analyse, invite à une relecture, posant à nouveau la question des échelles de gouvernance en se positionnant sur les lignes de crête situées à l'intersection des divers champs et types d'acteurs. De telles analyses offriront des éclairages des plus utiles à la bonne intelligence des évolutions en cours.

Appel à communications

Cette table ronde vise à analyser, à travers des exemples précis, les interactions fonctionnelles entre les échelles européennes et mondiales, en mettant en correspondance leur formes et leurs structures de gouvernance. On privilégiera les années postérieures à 1970, sans exclure des contributions relatives aux périodes antérieures. On interrogera notamment (liste non limitative) :

- **Les formes de gouvernance globale et leur fonctionnement.** Par exemple : les Européens au sein de l'ONU, la question du/des siège(s) permanent(s) au Conseil d sécurité ; le G7 et les Européens au sein du G7 : approche fonctionnelle et politique ; le Conseil européen comme cadre d'élaboration de positions européennes au plan international ; le G7 : de l'économie à un cadre politique global ; les institutions européennes et leur rôle au sein du G7 ; le dialogue bilatéral et la prise de décision au Conseil européen et au sein du G7 (France-Royaume Uni, France-Allemagne, Royaume Uni-Allemagne, l'Italie et ses grands partenaires européens) ; le G20 : mode de fonctionnement interne, évolution des champs d'intervention, positionnement ; les Européens au sein du G20 ; le régionalisme et les grandes puissances au sein du G20.
- **Des champs spécifiques.** Par exemple : le champ du monétaire (le régionalisme européen dans le SMI des années 1970 aux débats en cours sur la réforme du SMI, évolutions et articulations) ; les échanges internationaux (régulation privée, régulation publique, libre-échange, organisation des marchés, articulation entre échelle européenne et échelle mondiale, aspects fonctionnels) ; les services (postes, télécommunications, etc.) entre régionalisme européen et organisation internationale ; la santé publique (OMS, etc.) ; le

champ du culturel (UNESCO, etc.) ; le social (BIT, etc.).

- **Les cadres de dialogues et de confrontation.** Par exemple : le groupe de Bilderberg, la Trilatérale, le World Economic Forum, etc.

Les communications issues de l'histoire, de l'économie, mais aussi de la science politique, de la sociologie, du droit, sont les bienvenues. Les propositions, comprenant un résumé de la communication et une présentation personnelle, sont **à envoyer à gdreurope@gmail.com avant le 30 juin 2011.**

Les langues de la table ronde seront le français et l'anglais. Elle aura lieu à Paris en novembre 2011.

Une publication des actes est prévue.

Comité scientifique : Éric Bussière (université Paris-Sorbonne/UMR IRICE) et Piers Ludlow (London School of Economics).

Contacts :

Contact : gdreurope@gmail.com

Pour en savoir plus : <http://gdreurope.wordpress.com/>

Courrier :

Éric Bussière

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

Maison de la Recherche

28 rue Serpente

75006 Paris

Piers Ludlow

Department of International History

London School of Economics

Houghton St.,

London WC2A 2AE